

- I- **Appel nominal**
- II- **Désignation du secrétaire de séance**
- III- **Approbation du procès-verbal d'une séance précédente**
- IV- **Information au conseil municipal des décisions prises en application de la délégation qu'il a accordée au Maire**

Note annexée

- V- **Point Communauté Paris-Saclay**
- VI- **Examen des questions inscrites**

Motion et vœu

1 : Motion pour un encadrement strict de la consommation du protoxyde d'azote :
Rapporteur : Emilia RIBEIRO

Affaires financières

2 : Approbation de l'acquisition par le Conseil Départemental de l'Essonne des actions de la SEM Essonne Aménagement en vue d'une cession à la SAEM CITALLIOS
Rapporteur : Lodovico CASSINARI

3 : Délibération relative à la majoration de la cotisation de Taxe d'Habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
Rapporteur : Gilbert PIANTONI

4 : Délibération relative au rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du Conseil Communautaire du 13 juin 2024 : réévaluation de la compensation de fonctionnement suite à l'augmentation du coût de la prévention spécialisée
Rapporteur : Lodovico CASSINARI

5 : Délibération relative aux comptes annuels de la Société d'Économie Mixte SORGEM pour l'exercice 2023
Rapporteur : Lodovico CASSINARI

6 : Convention de participation de la Commune au projet de travaux de réaménagement du centre de secours des sapeurs-pompiers de l'Essonne (SDIS)
Rapporteur : Gilbert PIANTONI

Affaires générales

7 : Adhésion au groupement de commandes reliure des actes administratifs et d'état civil du CIG
Rapporteur : Gilbert PIANTONI

8 : Adhésion service commun CIG - Archives
Rapporteur : Gilbert PIANTONI

Ressources humaines

9 : Règlement portant utilisation des véhicules de service
Rapporteur : Clovis CASSAN

10 : Adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par la CIG Grande couronne à compter du 1er janvier 2025
Rapporteur : Clovis CASSAN

11 : Maintien du régime indemnitaire des agents durant la période de PPR
Rapporteur : Clovis CASSAN

Éducation et Enfance

12 : Modification de la carte scolaire
Rapporteur : Guénaël LEVRAY

13 : Versement aux coopératives des écoles d'une subvention pour les menues dépenses relatives aux classes de découvertes
Rapporteur : Guénaël LEVRAY

14 : Projet DEMOS
Rapporteur : Hajer MOHSNI

Démocratie locale et Vie associative

15 : Délibération Charte d'engagements réciproques
Rapporteur : Clovis CASSAN

16 : Délibération pour les appels à projets pour les animations et le goûter des associations, dans le cadre des Fêtes de l'hiver 2024 et attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations participantes
Rapporteur : Clovis CASSAN

Petite enfance

17 : Participation financière de la CAF pour l'accompagnement des professionnels de la Petite Enfance, tout au long de l'année, grâce à la présence de personnes ressources pluridisciplinaires auprès des équipes accueillant les enfants.
Rapporteur : Hajer MOHSNI

18 : Participation financière de la CAF pour la présence d'un Référent Ressource Familles et Assistants Maternels indépendants
Rapporteur : Hajer MOHSNI

Affaires médico-sociales

19 : Signature d'une convention et versement d'une subvention pour l'association Vision Solidarité
Rapporteur : Emilia RIBEIRO

Prévention et Accès au droit

20 : Approbation de la charte du Mentorat dans le cadre du Projet Mentorat développé au sein du CLASH du Bosquet
Rapporteur : Agnès FRANCAERT

21 : Renouvellement de la convention triennale de partenariat 2024-2027 avec le ministère de la Justice et le ministère de l'Éducation Nationale, pour le restaurant d'application LES TROIS FOURNEAUX

Rapporteur : Agnès FRAN CART

Sports et loisirs

22 : Contrat d'objectifs et attribution d'une subvention à l'association Club Omnisports des Ulis – Sports et Citoyenneté - année 2024

Rapporteur : Koko MENSAH

Urbanisme, Foncier et Développement économique

23 : Approbation de la modification de droit commun n°4 du PLU

Rapporteur : Lodovico CASSINARI

24 : Désaffectation et déclassement d'une emprise de 26 m² de la parcelle section BS n°95 située sur la Commune des Ulis au lieu des 15 m² prévus par délibération n°2023/06 du 08/06/2023

Rapporteur : Clovis CASSAN

25 : Cession à CDC HABITAT ADOMA d'une emprise de 26 m² de la parcelle BS n°95 afin de régulariser la situation foncière de la résidence située 9 avenue de Bourgogne

Rapporteur : Clovis CASSAN

26 : Mise en place d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage publique précisant les conditions de réalisation de la démolition d'une partie de la passerelle Saintonge dans le cadre du projet de démolition reconstruction de la résidence intergénérationnelle CDC HABITAT ADOMA sis avenue de Saintonge

Rapporteur : Clovis CASSAN